

(B)

L.140A-CHATELÉNEAU-MONTIGNIES-S/S.

M.A. BUR.22-12

Inspecteur Technique
Principal Adjoint

P.S.S. 130 - 140A

Quai à droite →

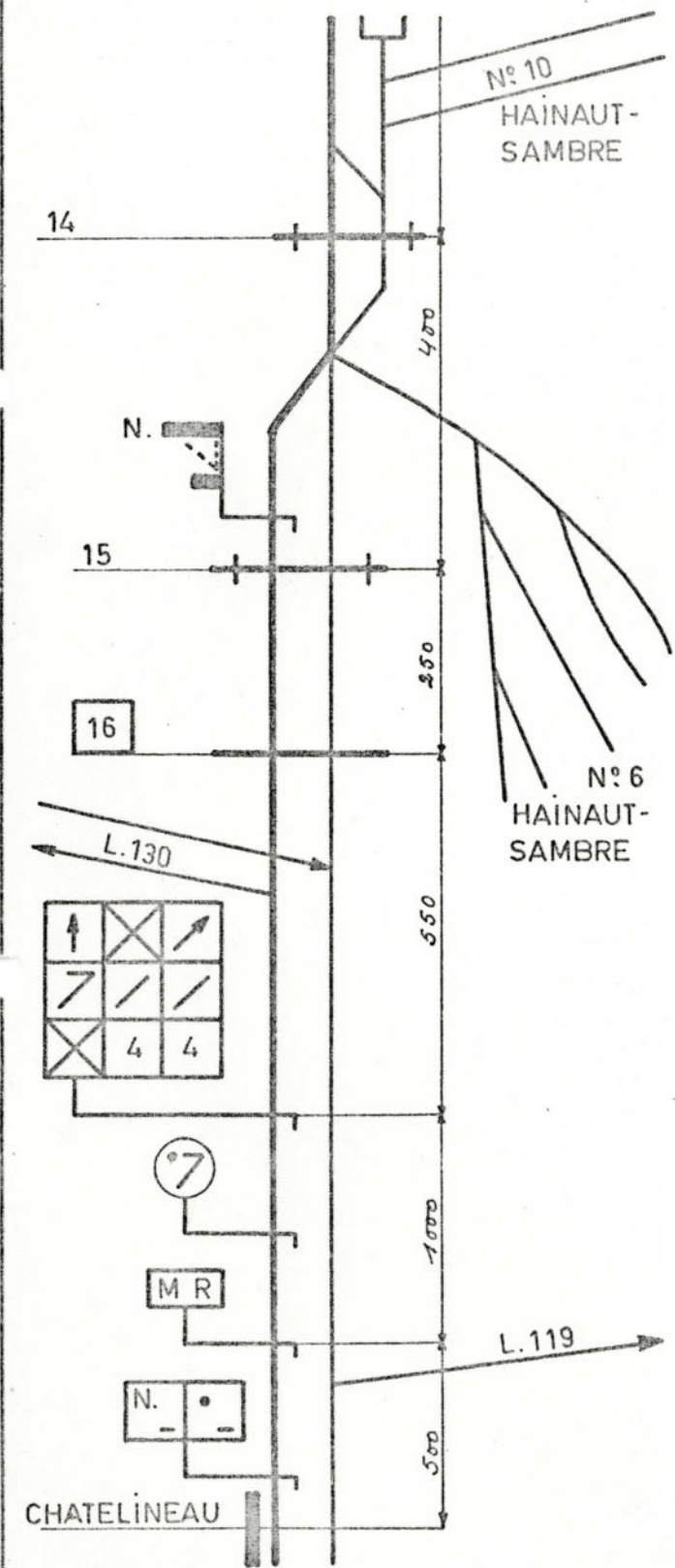
← Quai à gauche

Après usage, le conducteur remet cette fiche à la gare. En cas d'impossibilité il l'annexe à sa feuille de travail. Dans ce cas l'atelier de traction doit renvoyer la fiche à la gare de départ: CHATELÉNEAU

MARIEN J.

Date: JUIN

1972



A.C. MONTIGNIES-S/S.

